



# AVIS PUBLIC

## AVIS DE PROMULGATION RÈGLEMENT NUMÉRO 779

Avis est par les présentes donné que lors de la séance ordinaire tenue le 3<sup>e</sup> jour du mois de juin 2019, le conseil de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel a adopté le règlement numéro 779 intitulé « Règlement d'emprunt relatif à la construction d'un nouveau garage municipal ».

Procédure effectuée pour l'adoption du règlement :

Avis de motion et dépôt d'un projet	6 mai 2019
Adoption du règlement numéro 779	3 juin 2019
Journée d'enregistrement	27 juin 2019
Approbation par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation	19 juillet 2019

Ledit règlement est déposé à mon bureau à l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouvertures. Ledit règlement entrera en vigueur selon la Loi.

Donné à Notre-Dame-du-Mont-Carmel ce 1<sup>er</sup> août 2019.

---

Danny Roy, directeur général et secrétaire-trésorier